



SETTIMANALE
SETTIMANALE
SETTIMANALE
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE

LORSU
CORSU
CORSU
CORSU
CORSU

GLYPHOSATE

CHLORPYRIPHOS-MÉTHYL

PESTICIDES DANS L'EAU

OÙ EN EST-ON?

P5

FOSETYL-ALUMINIUM

MANCOZÈBE

FOLPEL

1,60€



INTERVIEW

JEAN-PIERRE FLEURY
P24

ÉDITO P3 • OPINION P4
SETTIMANA CORSA P23
SORTIR P26



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I .

**AGIR
PLUS**

**CHAUFFAGE BOIS
ISOLATION COMBLES ET MURS
CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE**

**VOS TRAVAUX
100% SUBVENTIONNÉS*!**

VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ SUR corse-energia.fr



***Aide plafonnée sur la base du prix moyen constaté. Sous conditions de ressources.**

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

SOMMAIRE

OPINIONS

P4

DOSSIER

PESTICIDES DANS L'EAU: OÙ EN EST LA CORSE?

P5



ANNONCES LÉGALES

P9

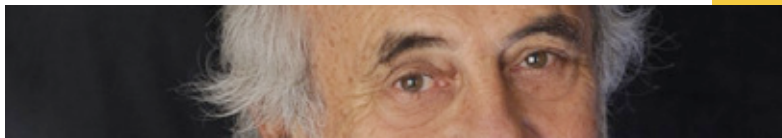
SETTIMANA CORSA

P23

INTERVIEW

JEAN-PIERRE FLEURY, UN DRÔLE D'OISEAU

P24



SORTIR

P26

<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/lcnactu>



U prezzu di u piacè



Da Roland FRIAS

Mentre parechji anni, e sale scure sò state appena messe d'accantu colpa à i DVD, pianaforme di streaming frà astri modi novi per stassi in casa à fighjà i filmi. Dopoi qualchì mese, pare ch'ella ripigliu fiatu a vechja stituzione di u sinemà. Ghjè u box-office chì a dice è a frequentazione, di sti lochi di passatempu chì anu incantatu tante generazione, cunnosce una certa crescita è què ind'u mondu sanu. Secondu l'organismu ComScore, l'entrate di e sale, ind'u 2018, serianu state più numerose di quasi 15 percentu per raportu à annu. Ancu si a cuncurrenza trà Netflix è Amazon hè di più in più forte. Quist'annu, sò annunziate performanze di referenza in quant'à a frequentazione di e sale di sinemà, forse ch'elle volenu a ghjente cambiassi l'idee, alluntanassi u tempu d'un filmu di i so penseri, di l'impositi è di tutte e spese chì pesanu ind'a vita d'ogni ghjornu. È, in questu modu, i filmi musicali anu un putere di distrazione maiò. Ghjè bella sicura per quessa chì, quist'annu, si sò fatti piacè i realizadori è i produttori di sinemà. Tandu, ind'u 2018, Bohemian Rhapsody hè u quartu filmu à esse in testa in quant'à u numeru di piazze vendute, dopu à The Greatest Showman, Mamma Mia!, A Star Is Born. Mary Poppins Returns, chì escerà di dicembre, ne serà senza nisun'dubbitu u quintu! S'ellu si piglia l'esempiu di u biopic di u strasurdinariu Freddie Mercury è di u so gruppu miticu Queen, si vede ch'in mancu 15 ghjorni hè statu vistu u filmu da 2 milioni di spettatori in Francia! Coprodotta da Brian May è Roger Taylor (ex-Queen), l'opera ci hà messu un schjaffu, cù u ghjocu di Rami Malek, chì campa Mercury è chì ancu s'ellu hè criticatu, hà fattu più ch'è una bella prova. Si tratta d'un incantu, cum'è un miraculu. Òn ci hè bisognu d'esse fanaticu per capisce e so gioie è i so dolori, per ride, cantà è ballà à u filu di i so più grandi successi, per esse purtatu da l'emuzione, scuzzulatu da sta cosa scema chì si chjama «amore», per sente si vivu. A musica à mezu magnificheghja propiu stu filmu, frabbricatu à u paradisu chì fermerà stampatu in mente è in core. Ghjè di tuttu què ch'emu bisognu per tene u colpu, in quella sucetà chì ci costa cusì caru... Ma òn ci vole à privassi di u prezzu di u piacè! ■

Le nouveau monde ?

300 000 gilets jaunes dans les rues samedi dernier, suivi d'actions de blocage un peu partout en France, l'expression sur le terrain du ras-le-bol des classes populaires et moyennes face à une pression fiscale devenue insoutenable, mais pas que !

Et c'est justement ce petit « que » qui n'est toujours pas entendu par nos gouvernants dont l'appel au dialogue se résume souvent en monologue.

Depuis le premier jour de ce mouvement, tout est entendu ou dit. Et les accidents dont un mortel, les propos xénophobes, les agressions et autres débordements dus à certains énergumènes haineux, l'infiltration de casseurs ont entachés le message de colère et de désarroi de ceux qui voulaient l'exprimer de manière pacifique.

On voit apparaître ici où là, sur les réseaux et dans le traitement médiatique, des commentaires méprisants, stigmatisants et hautains qui accroissent encore plus la fracture ouverte entre le gouvernement et le peuple, entre le politique et le social, car les gilets jaunes ne représentent pas l'ensemble des Français. Certains s'interrogent sur la pertinence de ce mouvement et ses réelles motivations. D'autres hurlent au complot. Qu'est-ce que 300 000 personnes dans la rue face aux 20,7 millions de voix obtenues par Emmanuel Macron au second tour des présidentielles en 2017 ? Une goutte d'eau.

Mais cette goutte d'eau n'est pas une simple tempête dans un verre d'eau. Ces 300 000 personnes qui se sont levées sans appel des syndicats, sans être soutenues par les partis politiques renvoyés à leur passé de gouvernance, parfois calamiteux, doivent être respectées. Et si elles étaient annonciatrices de l'émergence de ce « nouveau monde » tant attendu dont on ne sait de quoi il sera fait mais qui devra répondre aux enjeux économiques de notre société moderne en proposant des alternatives sociales respectueuses de l'environnement et du peuple ! ■ dominique.pietri@yahoo.fr

**BIENVENUE EN FRANCE!
PREMIER PRIX: 2770€**

Avec un slogan calqué sur celui des voyageurs, Edouard Philippe a annoncé le 19 novembre sa « stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux » :

« Nous voulons accueillir plus d'étudiants internationaux. Notre ambition : atteindre 500 000 étudiants en mobilité à l'horizon 2027 (actuellement : 320 000). #BienvenueEnFrance #RUF2018 »

<https://twitter.com/EPhilippePM/status/10644448613689016320>

« Notre stratégie : opérer une forme de révolution pour que notre attractivité ne soit plus tant fondée sur la quasi-gratuité que sur un vrai choix, un vrai désir, celui de l'excellence. »

<https://twitter.com/EPhilippePM/status/1064449210890760192>

Une stratégie qui consiste aussi et surtout à faire payer les frais d'inscription à certains étudiants en provenance de pays hors-EEE :

« Faire financer les bourses des moins fortunés et des plus méritants en faisant payer les étudiants étrangers qui en ont les moyens. »

<https://twitter.com/EPhilippePM/status/1064447584075431936>

Traduite en chiffres, la démarche instaure une multiplication par 16 des frais d'inscription: 2770€ pour une licence contre 170€ auparavant, et 3770€ contre pour un master ou un doctorat, contre 243€ et 380€ respectivement.

Au milieu du déluge de réactions qu'à suscité l'annonce du Premier ministre, le résumé le plus terre-à-terre des chances de succès de l'opération est signé @efuetatem1 : « À 300 euros, la France accueille 300 étudiants, tu passes à 3000 euros, la France va accueillir 30, pas 500 Mr le Premier ministre. C'est clair que vous avez loupé vos cours d'économie ! Dommage #BienvenueEnFrance #RUF2018 »

<https://twitter.com/efuetatem1/status/1064561359004811264>

Grâce à une révolution digne de Copernic et une stratégie d'attractivité que n'aurait pas reniée Clausewitz, on peut être certain que les étudiants pauvres ou fortunés accourront du monde entier pour céder aux charmes de l'attractivité à la française 2.0. ■ EP

Les propos entre guillemets sont cités en l'état, orthographe et ponctuation comprises.

« Pendant que les incapables se déchaînent, nous resterons quelques uns à savoir que de trois moribonds Carlos Ghosn a fait le premier constructeur automobile mondial. Le reste, c'est de l'anecdote » estime Stéphane Soumier, directeur de la

rédaction de @bfmbusiness, dans un tweet du 19 novembre. Un point de vue visiblement partagé par Bercy, dont les services

ont conclu après une analyse express de 24 heures que M. Ghosn était parfaitement en règle. Le parquet de Tokyo, en revanche,

ne semble pas avoir goûté la fameuse anecdote, puisque la garde à vue du fraudeur présumé était prolongée à l'heure où nous

écrivions ces lignes. ■

PESTICIDES DANS L'EAU OÙ EN EST-ON?

Les derniers chiffres communiqués par le Centre d'information sur l'Europe, font état de près de 400 000 tonnes de pesticides vendues dans l'Union européenne en 2014. Avec 78 800 tonnes achetées, l'Espagne était le plus gros consommateur européen, suivie par la France avec 75 300 tonnes. Mais un classement Eurostat de 2016, fondé sur la quantité totale de pesticides vendus ramenée à la surface agricole utile pour chaque pays, plaçait Malte en tête des principaux consommateurs; la France faisant tout de même partie du top 10, avec 1,15 kg par hectare de surface agricole utile, pour une moyenne européenne de 0,98 kg/ha et la Suède se classant bonne dernière avec 0,08 kg/ha. Cela dit, si l'usage agricole est majoritaire, avec plus de 90 % des tonnages vendus, les pesticides phytosanitaires sont également utilisés pour l'entretien des voiries ou par les jardiniers amateurs tandis que de nombreux biocides sont employés, en dehors des activités agricoles, pour l'hygiène générale: désinfectants ménagers ou hospitaliers, mais aussi antibiotiques, produits pour traiter le bois, etc.

La présence de ces produits dans les eaux de surface comme souterraines, indique le ministère de la Transition écologique et solidaire, fait « l'objet de suivis réguliers qui n'ont cessé de se renforcer depuis le début des années 2000 ». Cette surveillance « couvre en superficie les trois quarts des unités hydrographiques et hydrogéologiques » du pays. Selon le ministère, en France métropolitaine, malgré un pic constaté en 2012, « l'indice d'évolution de la présence des pesticides dans les cours d'eau (IPCE), qui prend en compte l'écotoxicité de chacune des substances » a connu une baisse d'environ 13 %. En tout cas entre 2008 et 2014. Quant à l'Outre-mer, où la couverture de l'IPCE ne concernait que les Antilles et La Réunion, on observait entre 2013 et 2014 une progression des teneurs en pesticides dans les cours d'eau antillais, en Martinique comme en Guadeloupe, du fait d'une hausse des teneurs en chlordécone. Cet insecticide fortement écotoxique, quoiqu'interdit depuis plus de 20 ans restait très présent dans les cours d'eau. La tendance globale sur cette période était toutefois à la baisse en Martinique et à La Réunion. Et depuis 2014? Eh bien pour l'instant, on ne sait pas. Il n'est pas impossible toutefois que les choses aient pu évoluer de façon négative, si on veut dire la chose en y mettant les formes. C'est en tout cas ce que laissait entendre un point relevé par le rapport de la mission d'information commune sur l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Présenté en avril dernier par Didier Martin, député LREM de Côte-d'Or, et Gérard Manuel, sénateur LR de l'Aube, il déplore notamment un joli rétropédalage en ce qui concerne les règles relatives aux restrictions d'usage et de mise en œuvre des pesticides. En effet, en juillet 2016, le Conseil d'État a abrogé un arrêté de 2006 portant notamment sur les zones de non-traitement [ZNT] en bordure des points et cours d'eau, sur lesquelles il était interdit d'épandre des pesticides. « Pris pour faire face à la contamination généralisée des cours d'eau français, il s'appliquait jusqu'à présent à l'ensemble des éléments du réseau hydrographique de la carte de l'IGN. Les nouvelles dispositions [Ndr: l'arrêté du 4 mai 2017] se réfèrent désormais à une carte réduite qui a permis à certaines préfectures d'exclure une part significative des cours d'eau des zones non traitées » notent les auteurs du rapport qui ajoutent qu'on « peut s'interroger [...] sur les répercussions » de ces dispositions. France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, a enfoncé le clou en septembre dernier: dans une majorité de départements, « souvent sous la pression de certains syndicats agricoles », des cours d'eau et des points d'eau ont été rayés des cartes et des ZNT ont disparu. Ainsi, par exemple, 43 % des aires auparavant protégées en Indre-et-Loire ont été exclues. L'Agence française de la biodiversité (AFB) a dressé une carte qui matérialisait les zones où, à la fin 2017, l'application de la nouvelle réglementation se traduisait déjà par un net recul des ZNT par rapport à 2006. De ce point de vue, la Corse restait inchangée. Mais préservée? Ça, c'est une autre histoire. ■ EM

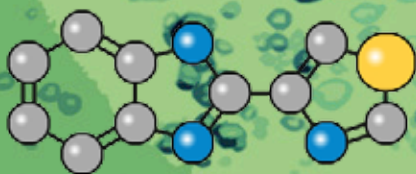
GLYPHOSATE

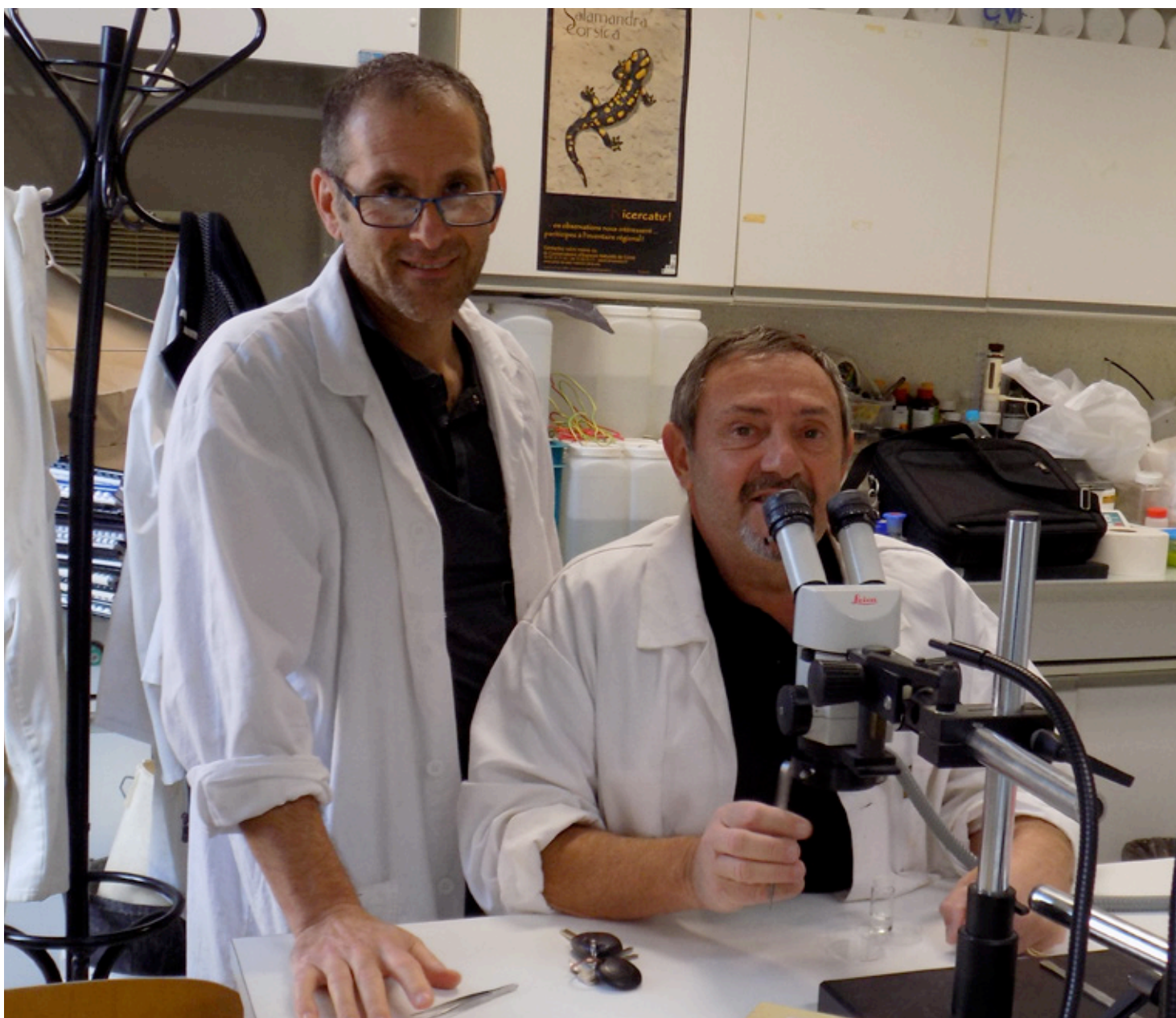
MANCOZÈBE

CHLORPYRIPHOS-MÉTHYL

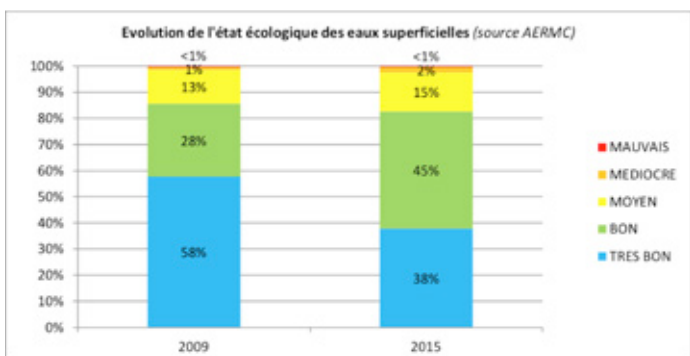
FOLPEL

FOSETYL-ALUMINIUM





La Corse n'est pas épargnée par les pesticides. Si les mesures sont trop récentes pour savoir si l'île est plus ou moins impactée que d'autres régions de France, pour Antoine Orsini et Christophe Mori, hydrobiologistes, maîtres de conférences à l'Université de Corse, les conséquences sur le milieu et la santé humaine ne sont pas à négliger.



Dans l'air, dans l'eau, dans les sols, les pesticides sont là... Et, au-delà de leur présence, c'est leur rémanence et leur « effet cocktail » qui sont à prendre en compte. C'est qu'on trouve encore dans le milieu naturel du dichlorodiphényl-trichloroéthane, ce fameux DDT, un organochloré que l'armée des États-Unis avait épandu pour éradiquer les moustiques ! Il est interdit en France depuis les années 1970. Tout comme on trouve du lindane, toujours un organochloré utilisé comme insecticide et antiparasitaire pour les plantes, les animaux et même les humains (contre les poux et la gale) mais interdit depuis 1998. Ils se fixent dans les sols, s'infiltrent jusqu'aux nappes phréatiques ou se dispersent dans l'air notamment au moment des labours. « Le volume de pesticides qui arrive chez nous est considérable, souligne Antoine Orsini. La Corse importe chaque année 26 tonnes de glyphosate, 15 tonnes de folpel, un fongicide, 15 tonnes de fosetyl-aluminium qui est aussi un fongicide de même que le mancozèbe dont elle importe 10 tonnes ainsi que 4 tonnes de chlorpyrifos-méthyl, un insecticide. Ces produits sont désastreux pour les écosystèmes, mais aussi pour la santé humaine : les premières personnes exposées sont leurs utilisateurs directs, c'est-à-dire les agriculteurs et les jardiniers amateurs. Il existe un lien fort entre exposition à des pesticides et pathologies : on note des cancers, des maladies neuro-dégénératives comme Alzheimer, Parkinson, des troubles anxio-dépressifs... L'origine des suicides dans

LA CHIMIE POUR ÉVITER LA FAMINE

La famine étant un risque constant, l'utilisation de traitements pour se préserver des ravageurs, champignons et parasites divers n'est pas une nouveauté à l'échelle de l'espèce humaine. Homère ne mentionne-t-il pas l'utilisation du soufre en fumigation et Pline l'Ancien l'usage de l'arsenic comme insecticide ? Et quand on sait que du Moyen-Âge au siècle des Lumières, il est même arrivé qu'on fasse des procès en excommunication aux chenilles (à Laon en 1120, à Valence en 1585 quand elles furent condamnées à quitter le diocèse, en Auvergne en 1690) on mesure l'inquiétude des populations confrontées à la destruction des récoltes. Mais l'incidence sur l'environnement était moindre. Quant aux « mauvaises herbes » (coquelicots, bleuets, myosotis, renoncule des champs, folle avoine, etc.), si elles constituaient un souci pour les agriculteurs, elles étaient principalement traitées par la pratique de la jachère. Jusqu'à la fin des années 1930, pour l'agriculture et l'horticulture, les matières efficaces se sont limitées globalement au soufre et sels de cuivre contre les champignons parasites, aux arsenicaux, aux pyrèthres et à la nicotine (extraits de plantes) contre les insectes phytophages.



Molécule de thiabendazole

Mais à la fin de la guerre, les stocks militaires de certains gaz de combat, comme la chloropicrine, ont été utilisés pour traiter notamment les arbres fruitiers ; la phytopharmacie prend son essor. En 1939, le chimiste suisse Paul Hermann Müller découvre les propriétés insecticides du DDT ; en 1942, le chimiste français André Dupire celles du lindane ; et en 1946 déjà, on met en évidence l'apparition de résistance aux pesticides chez les insectes [14 espèces concernées en 1948]. En 1962, la biologiste marine et écologiste américaine Rachel Carson dénonce les risques irréversibles sur les écosystèmes dans *Printemps silencieux*, bientôt suivi, en 1965, par l'ouvrage de l'ornithologue français Jean Dorst *Avant que nature meure*. Cependant, la recherche se poursuit : en 1963, on découvre le thiabendazole, premier fongicide systémique, puis le paraquat, désherbant total présenté comme un « labour chimique ». La liste serait trop longue et nombre de ces produits sont désormais interdits d'autant qu'en 1990, on dénombrait plus de 500 espèces d'insectes résistants pendant qu'un volume important d'espèces animales et végétales disparaissaient de la surface de la planète du fait de l'activité humaine. D'ailleurs, d'ici le milieu du siècle, un quart pourraient encore s'éteindre.

Alors cultiver sans pesticides et protéger la biodiversité mais sans risque de pénuries ou de famines est-ce possible désormais ? De nouvelles stratégies de défense de culture sont apparus : la lutte raisonnée, la protection intégrée, les agents de bio contrôle et les produits naturels (qui restent néanmoins des principes actifs non dépourvu d'effets). Ces pratiques sont encadrées par des dispositions législatives qui – même si le glyphosate fait de la résistance – visent à limiter l'usage des pesticides. D'abord, le plan Ecophyto 2 qui prend en compte les actions mises en œuvre lors de la phase Ecophyto 1 (2009-2014) en soulignant que les solutions alternatives n'ont pas été suffisamment diffusées. Il a pour objectif de réduire de 25 % d'ici 2020 le recours aux produits phytosanitaires et de 50 % à l'horizon 2025. Il y a ensuite la Loi Labbé du 6 février 2014 qui, après avoir interdit dès 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse par l'État, les collectivités territoriales et les établissements publics, de même que leur vente libre pour les particuliers interdira, au 1^{er} janvier 2019, l'utilisation et même de la détention de ces produits par les particuliers. Le non-respect de cette loi sera passible de 6 mois d'emprisonnement et 15 000 € d'amende. ■

« En Corse, on retrouve ces pesticides dans les eaux de surface et les eaux souterraines, donc dans les eaux que nous buvons. »

le secteur agricole n'est pas seulement dû à un problème financier. Il est parfois aussi lié à des troubles anxio-dépressifs... De plus, une exposition aux pesticides pendant la grossesse impacte le neurodéveloppement de l'enfant : le risque d'avoir un enfant avec autisme est multiplié par 6 dans les familles d'agriculteurs qui utilisent le chlorpyrifos. Ce même chlorpyrifos qui provoque des leucémies. Quant à une exposition répétée au glyphosate, elle entraîne des lymphomes, de nombreuses études scientifiques l'ont montré. Le fopel et le fosetyl-aluminium sont responsables d'adénocarcinomes duodénaux (cancer). L'exposition répétée au mancozèbe entraîne une atteinte thyroïdienne. Un lien entre l'exposition au manèbe (fongicide très proche du mancozèbe) et la survenue d'une maladie de Parkinson a été établi et des publications suggèrent également la survenue d'effets immunomodulateurs. Puis des effets génotoxiques ont été mis en évidence dans 2 études et une étude cas-témoins nichée dans une cohorte de 139 000 adhérents à un syndicat agricole de Californie a mis en évidence le risque de leucémie lors d'expositions au mancozèbe et au toxaphène. Le tableau n'est pas réjouissant. Et en Corse, on retrouve ces pesticides dans les eaux de surface et les eaux souterraines, donc dans les eaux que nous buvons. »

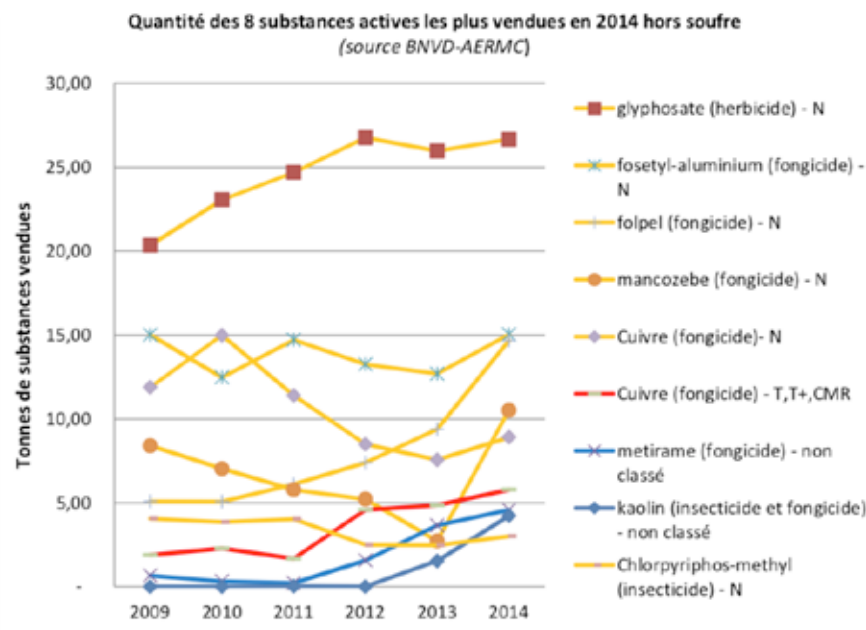
Au-delà de l'impact direct, c'est la rémanence de ces produits qui alarme les scientifiques. « Chaque année il s'en vend, il s'en épand un volume important à l'échelle de l'île, concentré dans des zones

restreintes et bien définies – les plaines agricoles du littoral principalement – qui sont également les plus peuplées, ajoute Christophe Mori. Mais ces éléments restent dans le milieu, se cumulent d'une année sur l'autre, participent à la stérilisation des sols qu'ils finissent par rendre imperméables. De plus, à ces composants viennent s'en ajouter d'autres. Dans les cours d'eau nous retrouvons des parabènes, qui sont des conservateurs utilisés dans les cosmétiques, des plastifiants (diisobutyl phtalate et bisphénol A), un composé tensioactif (le p-Nonylphénol diéthoxylate) mais aussi des produits de combustion dans les sédiments. Dans les eaux souterraines, nous trouvons des médicaments (l'aspirine par exemple, mais beaucoup d'autres dont des antibiotiques) puis des composés d'usage industriel, des pesticides dont des métabolites de l'atrazine interdite depuis le début des années 2000, des nicotinoïdes ou encore de la caféine. Et dans ce cas, ce qui est inquiétant, c'est « l'effet cocktail » dont on ne connaît pas et dont on ne peut pas mesurer les conséquences ».

D'où la nécessité d'un principe de précaution : « Il y en a deux : le premier est inscrit dans la Constitution, il a une dimension objective : l'État prend une décision qui résultera du rapport entre le coût et le bénéfice, conclut Antoine Orsini. Le second a une dimension subjective : il permet de revendiquer le droit de ne pas être exposé à une inquiétude. Je revendique le second ». ■ Claire GIUDICI

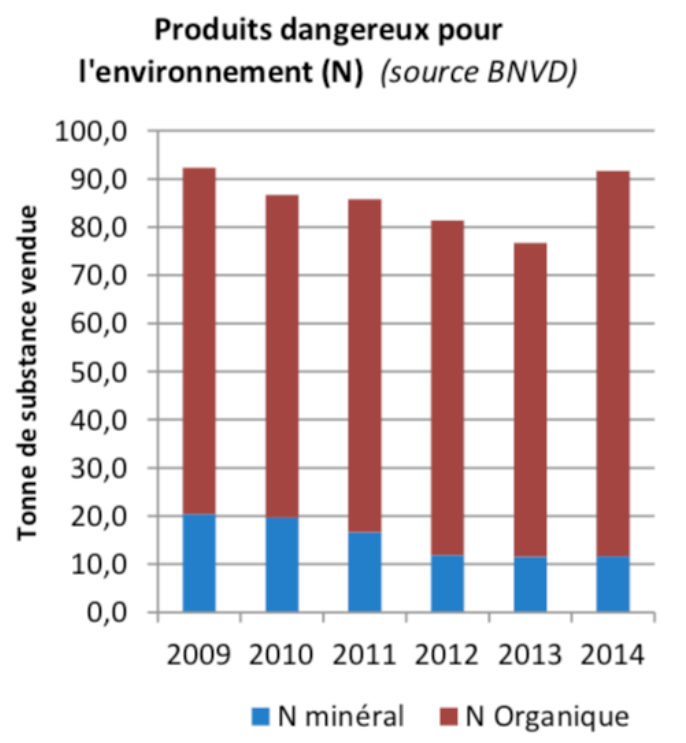
PESTICIDES

LA VENTE CONTINUE...



Le bilan 2011-2015 du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) du bassin de Corse posait le constat d'une faible pollution par les substances dangereuses, l'état chimique des masses d'eau étant jugé « bon » à 98 %, et la pollution, lorsqu'elle existait, s'avérant localisée. Une veille, précisait le document, n'en est pas moins nécessaire pour s'assurer de la non-dégradation de l'état des eaux. En 2014, l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) a élaboré, dans le cadre du plan Ecophyto, le cahier des charges d'un « Réseau de suivi des pollutions liées aux produits phytosanitaires des eaux superficielles et souterraines de Corse »; mis en place en 2017, ce suivi est en cours d'interprétation. En parallèle, l'OEC soutient des programmes d'expérimentations visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Ces actions se traduisent notamment par l'élaboration de mesures agro-environnementales et climatiques mises en place sur le territoire, prioritairement au niveau de sous-bassins versants sensibles à l'utilisation des produits phytosanitaires. Toutefois, le commerce de pesticides ne se porte pas trop mal dans l'île, même s'il semble fluctuer. Ainsi, rapporte le bilan 2011-2016 du Sdage, on observait une baisse des ventes de produits phytosanitaires de 40 % entre 2009 et 2011... suivie d'une hausse de 90 % entre 2011 et 2014 et, in fine, une multiplication par 2,7 des ventes de produits entre 2009 et 2014. Tous n'étaient pas classés comme « toxiques, très toxiques, cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques, dangereux pour l'environnement »: avec la conversion de nombreuses superficies au bio, la vente de soufre a progressé, par exemple. Idem pour le kaolin. Il n'en reste pas moins que les produits classés « très toxiques, cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques, dangereux pour l'environnement » ont augmenté de 15 % entre 2009 et 2014. Plus récemment, l'association Générations futures a publié un état des lieux de la vente de produits phytosanitaires en 2017 dans les différents départements. Il s'est vendu plus de 48 tonnes de produits divers en Corse-du-Sud dont: plus d'une tonne de glyphosate; près de 655 kg de pesticides classés « cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques » et 2,75 tonnes de produits identifiés comme des perturbateurs endocriniens. En Haute-Corse, ce sont plus de 366 tonnes de produits divers qui ont été vendues l'an passé, dont: près

de 19,7 tonnes de glyphosate; un peu plus de 16 tonnes de pesticides classés « *cancérigènes, mutagènes, reprotoxiques* » et, last but not least, plus de 41 tonnes de produits identifiés comme étant des perturbateurs endocriniens. Ces chiffres ne reflètent que les ventes effectuées dans l'île, tous usagers confondus (agriculteurs, collectivités, particuliers, entreprises, etc.) et il est difficile d'extrapoler sur leur usage, d'autant que peut exister un décalage temporel entre achat et utilisation. Par ailleurs, on le voit notamment dans l'Hexagone, rien n'interdit de faire ses courses chez les voisins pour peu que détaillants ou grossistes y pratiquent des prix plus concurrentiels. À ce jeu-là, on est à peu près certains que la Corse est peu attractive. L'ennui, c'est qu'on connaît aussi le penchant de l'insulaire pour le shopping sur le continent. ■ EM



INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

LE NOUVEAU PLAN RÉGIONAL EST OPÉRATIONNEL

À l'occasion de la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées, le document pour la période 2018-2021 a été ratifié par l'ensemble des partenaires

Dans le monde du travail, l'inclusion des personnes en situation de handicap constitue un enjeu fort du vivre-ensemble. Afin de mettre en lumière ce défi qui nécessite la mobilisation de chacun, du 19 au 23 novembre s'est tenue la semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées.

En prélude de cet événement, le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (Prith) 2018-2021 a été signé le 19 novembre dernier à Ajaccio. Un accord-cadre qui mobilise l'ensemble des partenaires parties prenantes dans l'accompagnement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées au premier rang desquels l'État, l'Agence régionale de santé, le Rectorat de Corse, la Collectivité de Corse, Pôle emploi, Cap emploi, ainsi que les organisations patronales et les syndicats.

Ce document, qui relève d'une obligation légale, avait vu sa dernière mouture s'achever en 2016. Depuis, un petit laps de temps a été nécessaire afin d'élaborer un nouveau plan, avec comme leitmotiv «faire équipe, faire sens et faire mieux». Se voulant opérationnel, le Prith est ainsi parti d'un diagnostic sur la situation en Corse dont il ressort tout d'abord que «les efforts déployés par l'ensemble des acteurs [...] ont permis d'obtenir des résultats souvent excellents». Ainsi, «entre 2010 et 2017 le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés a augmenté de 20%», indique Benoît Bonnefoi, Secrétaire général pour les affaires corses (Sgac), en précisant que les travailleurs handicapés en emploi étaient 843 en 2010 et 1015 en 2017. Toutefois, il apparaît également que dans le même temps les travailleurs handicapés sans emploi sont passés de 789 en 2010 à 2298 en 2017. «C'est un petit nombre par rapport à d'autres régions, mais c'est encore beaucoup», regrette le Sgac

en constatant que la dynamique doit être encore renforcée.

Pour ce faire, le document vise à fédérer les actions des partenaires autour d'objectifs communs afin de développer les synergies entre institutions. «Le 25 octobre, un comité interministériel du handicap a dégagé deux priorités l'école et l'emploi», souligne le Sgac en précisant que le Prith vient faire parfaitement faire écho à ces priorités nationales en déclinant des actions concrètes articulées autour de cinq axes: renforcer l'accès à la formation professionnelle; amplifier l'action cordonnée en faveur du maintien en emploi pour tous; mobiliser les employeurs publics et privés; optimiser les échanges d'informations; et enfin installer l'interconnexion des systèmes d'information.

À noter que chaque année, l'état d'avancement des travaux du Prith sera présenté devant le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle. ■

Manon PERELLI



SOUTIEN À L'ARTISANAT

LA CRMA ET LA CADEC MAIN DANS LA MAIN

Le 20 novembre, les deux organismes ont signé une convention de partenariat qui vient formaliser une relation de longue date. Grâce à celle-ci, les artisans pourront plus facilement mobiliser l'arsenal d'aides de la société de financement

Avec plus de 14 000 entreprises réparties sur l'ensemble de l'île, l'artisanat est un des piliers de l'économie corse. Cependant, bien qu'elles jouent un rôle essentiel en faveur du dynamisme du territoire et du service de proximité, ces entreprises se caractérisent par le fait d'être souvent restées trop petites trop longtemps. Dès lors, elles se trouvent handicapées par des besoins de trésorerie inhérents à une économie saisonnière et à des difficultés pour souscrire des crédits lorsqu'elles ont besoin de réaliser des investissements.

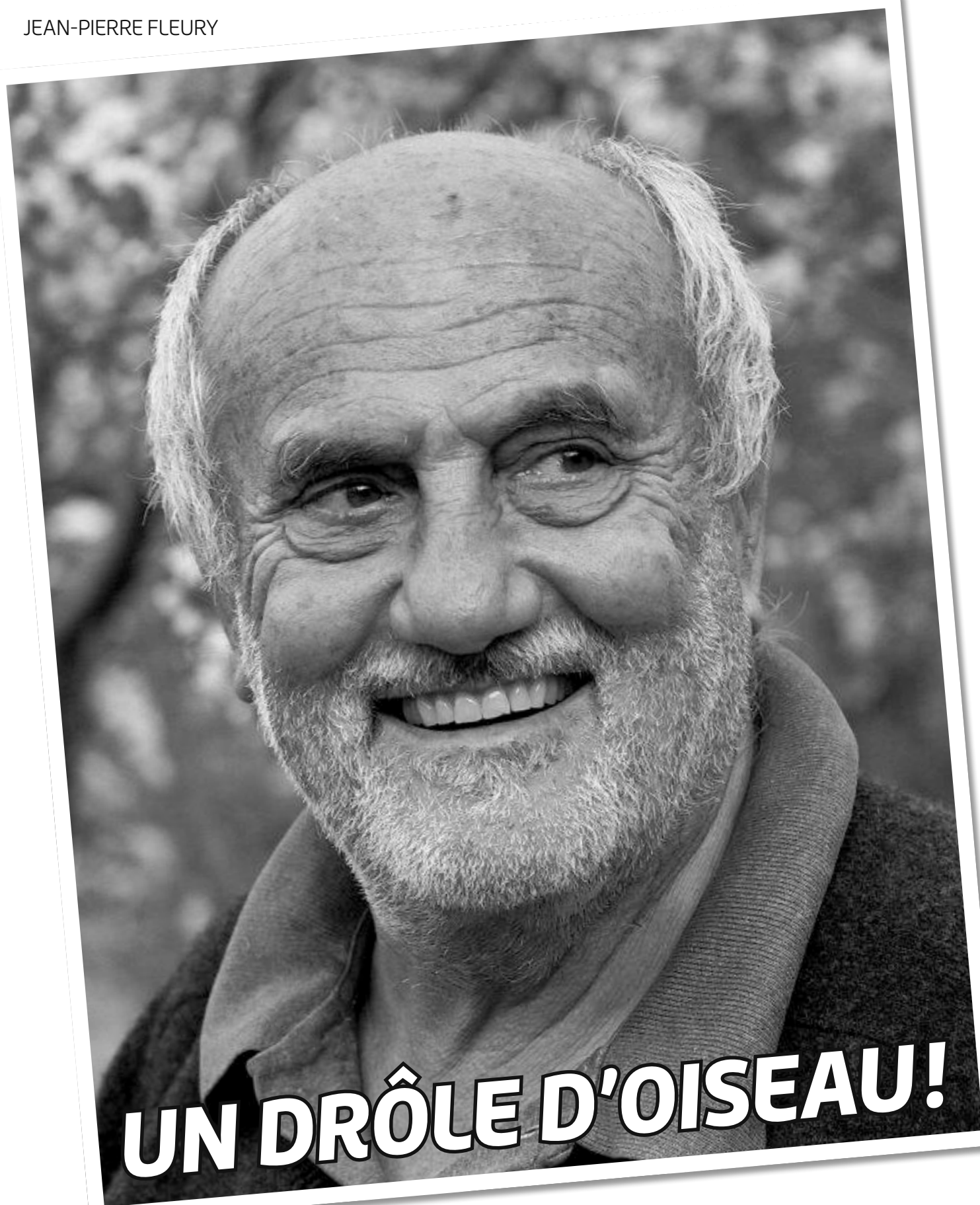
Pour remédier à cet état de fait, le 20 novembre dernier, la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Corse (CRMA) et la Caisse de développement de la Corse (Cadec) ont signé une convention qui vient formaliser un partenariat de longue date et a pour but de «stimuler l'économie en comblant l'insuffisance d'investissements constatés sur l'île». La Cadec, «seule société de financement agréée ayant son siège social en Corse», a en effet pour ambition «de faciliter l'accès des entreprises insulaires au crédit bancaire, à travers des outils facilement mobilisables». Avances remboursables de trésorerie, garantie données aux banques ou encore crédit-bail immobilier sont quelques exemples de sa panoplie d'instru-

ments, qui répondent parfaitement aux besoins des artisans. «Les petites entreprises artisanales vont pouvoir accéder plus facilement aux organismes bancaires et aux crédits», se réjouit ainsi François-Marie Ottaviani, président de la CRMA, en louant la réactivité de la Cadec qui débloque les fonds «parfois en moins d'un mois».

«Notre métier est de soutenir l'investissement», note pour sa part le président de la Cadec, Alexandre Vinciguerra, en insistant sur la nécessité de supporter ce secteur d'activité: «l'artisanat est la première entreprise de Corse et joue un rôle économique et social aussi bien dans le rural que dans les centres villes».

À travers ce partenariat, la CRMA s'engage donc à informer les artisans sur les services de la Cadec et à mettre «autant que de besoin» un bureau d'accueil à disposition de la structure dans toutes ses antennes. De son côté, la Cadec répondra dans les meilleurs délais aux demandes d'information, de conseils ou de financement des artisans et utilisera en leur faveur ses capacités de financement et plus particulièrement les ressources publiques dont la Collectivité de Corse et l'État l'ont dotée, à l'instar de l'enveloppe de 10 M€ qui avait été débloquée par la secrétaire d'État Martine Pinville, après les assises des TPE en 2016. ■ Manon PERELLI

JEAN-PIERRE FLEURY



Réalisateur, voyageur au long cours, co-fondateur de la série documentaire Histoires naturelles, créateur de la chaîne Seasons, Jean-Pierre Fleury est également auteur et chroniqueur radiophonique, notamment sur France Bleu RCFM. Il a dernièrement publié chez Albiana Oiseaux de Corse. Interview «au naturel»...

« La nature [...] ça pue, ça saigne, ça pique, mais [...] elle est belle et généreuse... »

Votre parcours est influencé par votre lieu de naissance :

Granville, dans la Manche.

Oui, c'est un endroit particulier, où il y a les plus grandes marées d'Europe et déjà, tout petit, j'adorais cette nature immense, ça générait chez moi le désir d'une nature naturellement propre. Parce que la marée, elle nettoie. Je m'appropriais en hiver cet environnement et j'ai le souvenir d'avoir eu 3000 hectares pour moi tout seul et d'apercevoir une silhouette à l'horizon... il y avait quelqu'un de trop; je ne suis pas misanthrope, mais pour moi le paysage était gâché. Nos seuls loisirs, avec mon père et mon frère, étaient la pêche à pied sur ce terrain d'aventure faramineux. Granville était un pays de corsaires et de Terre-neuvas, d'hommes téméraires. Le nom de Fleury vient des vikings, c'était l'homme du fjord qui vivait au bord de la rivière, lignée donc de mon père; quant à ma mère, elle avait fui le génocide arménien et ne parlait jamais de cette tragédie, disant uniquement que des Turcs les avaient sauvés. J'ai été également façonné par l'école communale, on découvrait des héros : Jeanne d'Arc, Bernard Palissy, Charlemagne, Vercingétorix... Il y a aujourd'hui des gens qui sont des héros, mais on ne les connaît pas car personne n'écrit sur eux.

Qu'est-ce qui a guidé vos pas vers la télévision? Une rencontre?

Je faisais des études de droit, tout en étant marin-pêcheur... Je me suis présenté comme figurant à un casting et j'ai sympathisé avec le producteur. Il m'a proposé de faire de la télévision en me présentant comme son assistant, c'était en 1972. Ce sera le début d'une grande aventure. J'ai travaillé dans les années 1970 avec Igor Barrère, Pierre Desgraupes et Etienne Lalou sur des films scientifiques et médicaux, avec souvent des sujets très lourds et c'est en 1981 que naît l'idée de réaliser un magazine sur la chasse et la pêche. Nous débiterons les premiers tournages d'*Histoires naturelles* en 1982. C'est, encore aujourd'hui dans le paysage français audio-visuel, l'émission la plus rediffusée. Mon envie de regarder au-delà de l'horizon était comblée. Au départ, *Histoires naturelles* portait un intérêt aux animaux par l'entremise du fusil, sur un 26 minutes. Puis, avec Igor Barrère, nous avons voulu élargir notre champ d'action et surtout voulu placer l'homme dans la nature, avec une notion de terroir. Nous avons rencontré les derniers chasseurs qui utilisaient des techniques traditionnelles adaptées à leur environnement. Je faisais le choix des sujets. Ce n'est pas toujours facile d'approcher des personnes qui sont loin des médias. Tout d'abord, il faut les respecter, les apprivoiser, les aider si besoin est. Le bon contact est essentiel. Je me souviens d'un éleveur dans le Marais poitevin qui transportait ses vaches sur une barque et qui me dit : « toi tu es plus sympa que Nicolas Mulot [hi-hi]... ni il offre un coup, ni il n'en boit un ! ». Souvent, on projetait le film à nos protagonistes avant de le diffuser. Et puis il y avait la peur de ne pas savoir traduire quelque chose de très beau, ou de rentrer avec un tournage insuffisant.

Vous avez exploré les quatre coins du monde dans des conditions techniques qui étaient assez contraignantes...

Avec souvent plus de 300 kilos de matériel lourd et cher, les passages à certaines frontières étaient compliqués, il y avait une grosse équipe plus les deux producteurs. Certaines fois, nous n'avions pas de connexions. Quand je vois mon fils qui exerce le même métier, avec un matériel bien allégé et des images plus belles que les nôtres, je me dis que j'ai perdu les manettes...

Y a-t-il eu des moments où vous avez eu peur?

Oh oui ! Par exemple à Madagascar je plongeais avec des professionnels parmi les requins. Tout d'abord je me fais mordre, je ne sais pas par quoi, à la main, mais on ne sent rien et ce qui est étrange sous l'eau c'est que le sang paraît bleu et qu'au lieu de descendre, il monte vers la surface. Mais le pire c'est qu'à 30 m j'avais consommé tout mon oxygène, Dieu merci, je n'étais pas seul... Une autre fois, suivant le travail

d'un puisatier au Maroc, je me glisse en repérage dans un puits profond de 100m afin que le caméraman ne prenne pas de risques. Arrivé au milieu, j'ai commencé à me sentir épuisé et tout au fond du puits il n'y avait pratiquement pas d'air. J'en ai souvent mal dormi.

La caméra vous a-t-elle permis de dénoncer ou d'aider?

Je suis parti en 1994 filmer les massacres du Rwanda, avec Médecins du monde, pour que l'on ne puisse jamais dire « ça n'a pas existé ». Je suis également intervenu auprès des prisonniers de la Centrale de Poissy, afin de leur apprendre la vidéo, et pendant 8 ans j'étais commissaire général d'Euromédecine pour mettre en valeur nos belles matières grises scientifiques. Enfin avec Igor Barrère, nous avons créé une TV gratuite avec 10h de programmes : Telem.

Il y a plus de 20 ans naissait à votre initiative la chaîne thématique Seasons, avec une diffusion quotidienne.

Quelle était votre ligne directrice?

J'ai créé, dirigé et animé ce rendez-vous, chasse, pêche et nature, avec des documentaires et témoignages, toujours attaché à l'homme dans son environnement, toujours dans le droit-fil de ce qui m'anime. Encore une belle aventure.

Vous avez une passion pour Guy de Maupassant.

Qu'aimez-vous chez lui?

Je n'envie pas sa vie, mais pour moi c'est un cinéaste, ses histoires courtes m'ont suivi dans tous mes voyages.

Comment s'est fait votre premier passage à l'écriture?

En même temps qu'*Histoires naturelles*, la chaîne Seasons, je réalisais des chroniques pour TF1 : *Odyssées*, de là, avec la complicité de mon frère, naît l'idée de publier *Histoire de saisons* chez Grasset. Ensuite, *Mes chemins buissonniers* vont restituer, dans l'insolite de nos campagnes, cet univers rempli de bonheur simple. S'ensuivra *Si les abeilles disparaissent*, chez Alphée, traitant de l'inquiétude des agriculteurs. Puis j'écris *Le bestiaire insolite*, aux éditions Bourin, *Drôles de bêtes* chez Marivolt ainsi que *Ça coule de source*. Ayant une passion pour l'origine des mots, mon dernier ouvrage sur les oiseaux de Corse, paru chez Albiana, a été facilité par l'imagerie du vocabulaire insulaire. Je prépare actuellement un prochain livre sur les poissons de Corse et en même temps, je suis sur un roman avec un héros vivant sous Louis XVI, une sorte de Robin des bois, qui survit grâce à la connaissance de la nature.

Vous avez des petits-enfants, quel grand-père êtes-vous?

Je ne comprends pas ces parents qui gâchent leurs enfants. Dans cette société permissive de l'enfant-roi, il deviendra le pauvre roi, aucunement armé pour la vie. Il faut réapprendre la nature : que ça pue, ça saigne, ça pique, mais également qu'elle est belle et généreuse... je veux transmettre à mes petits-enfants une notion humaniste par rapport aux racines, et surtout que c'est le sol qui nourrit ces racines ! ■

Propos recueillis par Joëlle Orabona



La sélection de la rédaction

Under my screen

C'était en 2009: une petite équipe de cinéphiles prenait le pari de faire renouer Ajaccio avec une partie de son passé. Celui qui, lorsque la ville était au XIX^e siècle le lieu de villégiature hivernal de la *high society*, a laissé tant d'édifices remarquables, dont justement le «quartier des étrangers» parfois appelé le «quartier des Anglais». Il s'agissait aussi de valoriser la langue et la culture britanniques. Ainsi naissait Under my screen, festival du film britannique d'Ajaccio. «Créer puis faire vivre un festival n'est pas une entreprise facile, reconnaît Jean-Paul Filippini, vice-président et directeur artistique d'Under my screen. Mais l'adhésion du public et l'implication du milieu scolaire, enseignants comme élèves, auprès desquels nous diffusons des dossiers pédagogiques et pour lesquels nous organisons des rencontres avec des réalisateurs dans les éta-



blissements, nous ont permis d'avancer. Tout comme l'accueil positif des réalisateurs ou des artistes que nous recevons. S'il faut, bien évidemment, travailler des mois durant pour réunir un plateau d'invités, ceux-ci apprécient le côté détendu du festival, la facilité avec laquelle une proximité et un dialogue peuvent s'instaurer avec le public. Nous faisons également en sorte de leur faire découvrir en retour un lieu, une culture et une gastronomie. Car le but, c'est de créer du lien. Et ce d'autant que désormais Air Corsica a ouvert une ligne directe saisonnière entre la Corse et Londres qui ouvre de nouvelles perspectives pour accroître les échanges.» Pour cette X^e édition, la programmation, avec 19 longs-métrages présentés (dont 6 en avant-première nationale) est un peu une sorte de manifeste. «On sait que la comédie, c'est vendeur, reprend Jean-Paul Filippini, et on sait que dans ce domaine les Britanniques sont excellents, mais nous avons voulu mettre en avant les choix d'un festival engagé, qui aborde des thèmes tels que le harcèlement, la place de la femme dans la société, la guerre, la perspective du Brexit, la question irlandaise - à l'occasion de la projection de *Les évadés de Maze*, nous recevons d'ailleurs l'écrivain Sam Millar, emprisonné à la prison de Maze en Irlande du Nord, en raison de son implication dans l'Ira. Certains des films proposés ne sont pas nécessairement ceux qu'on irait voir spontanément à l'occasion d'une sortie au cinéma, mais que le contexte un peu particulier d'un festival, qui aiguise la curiosité, permet de découvrir et d'apprécier.» La comédie sera toutefois bien représentée, avec notamment *Dead in a week* (une avant-première) et *How to talk to girls at parties*, mais aussi avec une séance gratuite: un cycle spécial de six courts-métrages suivi d'une intervention sur le thème de l'humour dans le cinéma britannique. Au chapitre des nouveautés, l'organisation le 1^{er} décembre d'une masterclass sur le thème «Traducteur de films, les ficelles d'un métier». Elle sera animée par Fanny Popieul, adaptatrice de sous-titrage et adjointe au directeur artistique du Dinard film festival, partenaire d'Under my screen. Enfin, le festival sera aussi l'occasion de revoir un peu certains préjugés sur la gastronomie anglaise grâce au partenariat du lycée professionnel du Finosello: outre la réalisation du buffet d'ouverture par les élèves de ses classes hôtellerie et cuisine, son restaurant d'application se met à l'heure britannique durant toute la durée de la manifestation. L'occasion de découvrir que la gastronomie anglaise ne se résume pas à la jelly-mint et au fish and chips. ■

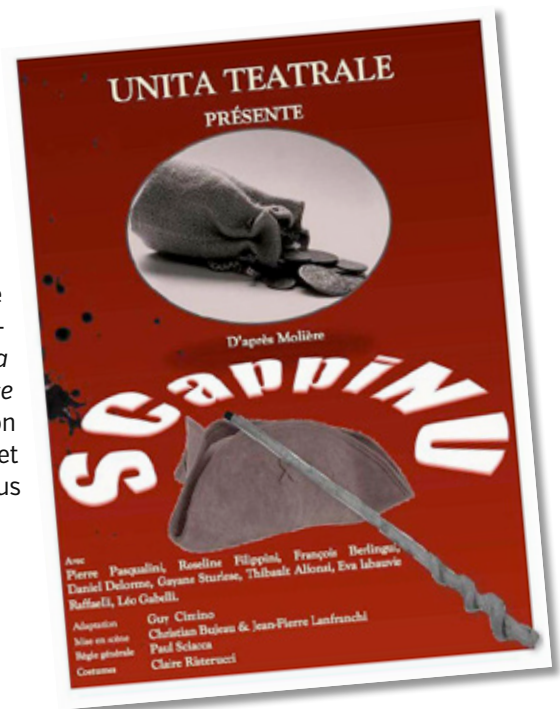
Du 27 novembre au 2 décembre. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 / 06 23 70 72 75 & www.undermyscreen.com

Scappinu

En l'absence de leurs pères respectifs qui avaient pour eux d'autres projets matrimoniaux, Argante et Léandre se sont mariés selon leur cœur à des jeunes filles de condition modeste. Ils redoutent cela dit les réactions paternelles. Scapin, valet de Léandre, propose son aide aux jeunes gens. Il se fait fort de ramener les pères récalcitrants à de meilleurs sentiments... et d'en tirer quelque profit. La compagnie Unità teatrale souhaitait revenir «aux fondamentaux, c'est-à-dire, en ce qui nous concerne, à l'espièglerie, à la macagna, à cette espèce de joie incompressible de vivre avec frénésie ce que l'existence peut nous apporter. Qui de mieux placé que Molière pour cette aventure?». L'adaptation du texte en corse est signée Guy Ciminu. Pour la distribution Jean-Pierre Lanfranchi et Christian Bujeau ont choisi de confier les rôles de jeunes premiers à des adolescents, plus en rapport avec l'âge réel des personnages de jeunes gens de l'époque de Molière. ■

Le 24 novembre, 21h. Théâtre de Propriano. ☎ 04 95 76 01 49 & theatredepropriano.com

Le 27 novembre, 18h30. Spaziu Natale Luciani, CCU, Corte. ☎ 04 95 45 00 78 & studia.universita.corsica





Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne, Cortenais

Lundi 26 Novembre

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h45 Calvi XTri - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Le festival d'Avignon et ses affiches - 14h30 Le journal des territoires - 16h00 Una Parolla Tanti Discorsi - 17h35 Zikspotting - 18h10 Noob - 18h30 A votre Service - 18h40 Makadam Kanibal - 19h20 Simulation - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 Calvi XTri - 20h30 Le festival d'Avignon et ses affiches - 21h25 Zikspotting - 21h40 Noob - 22h00 Clips Musicaux - 22h30 Nutiziale - 22h40 Le journal des territoires - 0h10 Tocc'à Voi - 1h00 Nutiziale

Jeudi 29 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Tocc'à Voi - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Vieux cheval passion - 13h25 A votre Service - 14h30 Le journal des territoires - 16h00 Black And Wild - 17h05 Associ - 17h35 Streghe - 18h25 Concours de piano d'Epinal - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Micha et la révolution des roses - 20h35 Menomena - 21h25 Makadam Kanibal - 22h05 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Le journal des territoires - 0h10 Una Parolla Tanti Discorsi - 1h00 Nutiziale

orange™

30

National



537

National

Mardi 27 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h35 Associ - 11h05 Zikspotting - 11h20 Makadam Kanibal - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h20 Concours de piano d'Epinal - 14h30 Le journal des territoires - 16h00 Menomena - 17h05 A votre Service - 17h15 Black And Wild - 18h10 Una Parolla Tanti Discorsi - 19h00 Tocc'à Voi - 19h30 Nutiziale - 19h40 Streghe - 20h35 A Paghjella - 20h45 Black And Wild - 21h40 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Le journal des territoires - 0h10 Menomena - 1h00 Nutiziale

Vendredi 30 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h15 Streghe - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Simulation - 12h50 Makadam Kanibal - 13h30 Zikspotting - 14h30 Le journal des territoires - 16h00 Calvi XTri - 18h10 Noob - 18h30 Zikspotting - 18h45 Vieux cheval passion - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Motorhead - 21h25 L'invention d'une île - 22h15 Zikspotting - 22h30 Nutiziale - 22h40 Le journal des territoires - 0h10 A votre Service - 0h20 Noob - 1h00 Nutiziale



95

Bastia

Mercredi 28 Novembre

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h05 L'invention d'une île - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Streghe - 13h35 Zikspotting - 14h30 Le journal des territoires - 16h00 Motorhead - 17h15 Simulation - 17h45 Le festival d'Avignon et ses affiches - 18h35 L'invention d'une île - 19h30 Nutiziale - 19h40 Vieux cheval passion - 20h25 Concours de piano d'Epinal - 21h15 Streghe - 22h05 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Le journal des territoires - 0h10 Una Parolla Tanti Discorsi - 1h00 Nutiziale



30

National



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



La Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud organise,
en partenariat avec l'Agence de Développement Economique de la Corse, le

5^{ème} SALON DUMAN' IMPRESA

Le Rendez-vous des Créateurs
et des Chefs d'entreprise



Stands

Espaces Conseil

Conférences

Ateliers pratiques

Débats

Concours de Pitch



AIACCIU - 29 novembre
9h - 18h - **Palais des Congrès**



www.dumanimpresa.com